

Etablissement :  
0010001W

Ambérieu en Bugey, le 17 septembre 2026

Le Proviseur

Aux Parents d'élèves  
du Lycée Alexandre BERARD

**Objet** : élections des parents d'élèves et participation des parents à la vie de l'établissement

Madame, Monsieur,

Le **vendredi 09 Octobre 2026** auront lieu les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration du lycée.

Le conseil d'administration gère la vie du lycée dans de nombreux domaines pédagogiques et financiers

Il est composé de représentants de l'établissement (personnels enseignants, d'éducation, agents de service, élèves, parents d'élèves) ainsi que des représentants de la Région.

**Il est indispensable que les parents d'élèves soient représentés au Conseil d'Administration. Ils peuvent l'être soit en constituant au moment des élections une liste affiliée à une fédération de parents d'élèves (FCPE, PEEP) soit en constituant eux-mêmes une liste autonome (la liste doit comporter deux noms au minimum).**

Les parents intéressés pourront prendre contact avec le secrétariat du lycée, pour toutes les questions pratiques concernant la constitution d'une liste.

**Attention** : date limite de dépôt des candidatures au secrétariat du lycée le **lundi 28 septembre 2026**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Yves GUIGUE  
Proviseur

